



GT CHSCTM du 22 avril 2020

## Questions et propositions de l'Alliance du Trèfle

L'Alliance du Trèfle remercie l'administration de lui permettre de participer aux groupes de travail CHSCTM du 22 avril 2020 et souhaite attirer votre attention sur les sujets suivants :

### 1. Activité en établissement d'enseignement

#### ➤ Généralités

Quelle sera la date de reprise des cours en présentiel pour les établissements ? Une seule date pour tous les établissements et tous les niveaux ? Etalement dans le temps comme dans l'éducation nationale ?

Pré-rentrée pour les professeurs ?

Une cohérence avec la reprise d'activité dans les SRFD et à la DGER est-elle prévue ?

Quels équipements et matériels sont prévus (masques, gel hydro-alcoolique...) pour les enseignants et les élèves ?

#### ➤ Entretien / ménage

Des protocoles spécifiques de désinfection (poignées de portes, clavier des ascenseurs, rampes d'escalier et des touches des imprimantes ...) doivent être prévus.

Une désinfection globale préalable est indispensable si l'internat et/ou les locaux de restauration ont été occupés (logements tampon, hébergements d'urgence) pendant le confinement.

Les établissements devront être alimentés en permanence en savon et gel hydro-alcoolique.

#### ➤ Infirmerie

Existe-t-il un protocole de gestion des suspicions de Covid-19 ?

La fiche n° 3 relative à la conduite à tenir en cas de suspicion de Covid-19 décrit les mesures à prendre par la hiérarchie en cas de suspicion chez un agent mais elle est mal adaptée pour les agents et les élèves.

Une fiche plus pédagogique devrait être rédigée pour encourager les agents et les élèves à se signaler auprès de l'infirmerie au moindre symptôme.

Les infirmiers disposent-ils d'écouvillons pour pouvoir effectuer des prélèvements virologiques en cas de suspicion ?

### ➤ Internat - Restauration

Quelle sera la date de réouverture des internats ? Sera-t-elle en cohérence avec la reprise des cours en présentiel ?

Est-il prévu de placer les élèves en chambres individuelles ou de réaliser un cloisonnement intermédiaire ?

Une désinfection préalable est indispensable si l'internat a été occupé (logement tampon, hébergement d'urgence) pendant le confinement.

Quelle sera la date de réouverture des restaurants ? Sera-t-elle en cohérence avec la reprise des cours en présentiel ?

Quelles mesures de distanciation et de protection sont-elles prévues ?

### ➤ Transport

La reprise des transports des élèves sera-t-elle prévue en cohérence avec la reprise des cours en présentiel ?

Quelles mesures de protection sont prévues dans les cars ?

A défaut de reprise du transport des élèves, le co-voiturage se développera avec des risques de contamination entre familles.

### ➤ Formation

Les formations seront assurées selon quel rythme : toutes les semaines, une semaine sur deux ? Classe entière ? Classe divisée ? Pas plus de 15 élèves par classe comme annoncé par le ministre de l'éducation nationale le 21 avril.

Les élèves qui ne sont pas en cours seront-ils tout de même accueillis, et si oui, selon quelles modalités ?

Les activités en binômes (TD, TP) seront-elles maintenues ?

Les activités sportives reprendront-elles ?

Comment rechercher et effectuer les stages en entreprises et dans les exploitations agricoles ?

Comment pourront s'effectuer les TP et les TD sur le terrain à la fois pour le déplacement et pour entendre les explications/informations ?

### ➤ Exploitation agricole / atelier technologique

Est-ce que les apprentissages de conduite sur les engins agricoles sont maintenus ?

Si oui, comment se déroulent-ils et avec quelles protections ?

## 2. Risques transversaux

### ➤ Locaux de travail

Il faudrait prévoir la transformation de salles de réunions en bureaux pour espacer certains agents ou organiser leur présence alternée quand certains bureaux hébergent habituellement plusieurs agents, de façon à ce qu'ils ne passent pas une journée entière dans la même pièce.

Dans de nombreux bâtiments (cités administratives...), les circulations d'air traversent plusieurs bureaux. Dans certains, l'ouverture des fenêtres est même

impossible. Il faudrait avoir une connaissance fine des circuits pour pouvoir éviter les contaminations d'autres agents à partir d'un cas confirmé de Covid-19.

Les agents doivent pouvoir se laver régulièrement les mains avec du savon et avoir à disposition du gel hydro-alcoolique et des masques s'ils sont en contact fréquent avec d'autres personnes. Les distributeurs de savon et de gel ne doivent pas être source de contamination par contact.

La mise à disposition d'une boîte de lingettes désinfectantes par bureau occupé serait utile, mais l'élimination des lingettes usagées pose des problèmes sur le plan environnemental. Plus généralement, si la sécurité des agents reste la priorité absolue, la mise en place des procédures de sécurité devrait systématiquement s'accompagner d'une évaluation de l'impact environnemental (équipements jetables ou lavables, multiplication des sacs poubelle ...).

Des marchés spécifiques de désinfection des poignées de portes, du clavier des ascenseurs, des rampes d'escalier et des touches des imprimantes doivent être prévus avec les prestataires de nettoyage.

Est-il envisagé de tester tous les agents si un cas de Covid-19 se déclare dans la communauté de travail après déconfinement ?

➤ **Moyens de déplacement**

Les transports en commun risquent de ne pas revenir tout de suite à la normale. Certaines lignes de train en particulier ne seront pas remises en service rapidement, ce qui va obliger les agents à utiliser un véhicule. L'utilisation de leur véhicule personnel pouvant entraîner des coûts importants, ces agents devraient pouvoir être maintenus en télétravail ou pouvoir disposer d'un véhicule de service tous les soirs.

Pour la Région Parisienne ou certaines grandes métropoles, la forte fréquentation des transports en commun ne permet pas d'assurer la distanciation nécessaire permettant d'éviter les contaminations et les agents doivent pouvoir disposer d'équipements de protection individuels (masques) et de gel hydro-alcoolique. Si le MAA fournit des masques aux agents, comment seront-ils acheminés au domicile de l'agent pour le premier trajet domicile/travail ?

Est-il envisagé de pouvoir travailler en horaires décalés pour éviter la promiscuité dans les transports en commun ?

Les déplacements à vélo peuvent-ils être favorisés ? Si oui selon quelles modalités ?

➤ **Salles de pause/restauration**

Le Président de la République a annoncé que les restaurants ne seraient pas rouverts le 11 mai. Qu'en sera-t-il pour la restauration collective ?

Compte tenu de la fréquentation habituelle de certains restaurants administratifs, il faudrait prévoir une désinfection obligatoire des mains à l'entrée pour éviter notamment la contamination des bacs à couverts.

Si les restaurants administratifs ne rouvrent pas et dans tous les cas pour les agents qui restent dans la structure pour déjeuner, il faut privilégier le déjeuner dans son bureau pour éviter le contact avec les autres agents en salle de pause.

#### ➤ **Vestiaires**

Des mesures de distanciation doivent être mises en place (par exemple si les locaux sont exigus, pas plus d'une personne à la fois dans les vestiaires).

### **3. Activités administratives et fonctions supports**

#### ➤ **Activités d'accueil du public**

Une attention particulière doit être apportée à la protection des personnes qui accueillent les usagers dans les structures.

Il faut prévoir une séparation physique (plaque de plexiglas...) entre elles et le public et du gel hydro-alcoolique.

Par ailleurs un marquage au sol doit permettre de respecter les distances barrières entre administrés.

#### ➤ **Activités courrier - logistique - informatique**

Des équipements de protection doivent être fournis pour protéger les agents qui assurent la réception du courrier (masques, gants) et les expéditions (courrier, prélèvements...).

Il en est de même pour les agents chargés de la logistique qui doivent disposer également d'une sur-blouse.

Sur le plan informatique, est-ce que tous les agents qui resteront en télétravail seront équipés correctement (ordinateur professionnel et VPN) pour le déconfinement ?

### **4. Activités d'inspection itinérante**

#### ➤ **Equipements**

Les agents doivent être protégés lors des inspections par des équipements de protection individuelle (masques, gel hydro-alcoolique, sur-blouses, gants...).

Une formation sur la mise en place de ces équipements et leur retrait doit être dispensée aux agents pour éviter les gestes contaminants.

De même le matériel non jetable utilisé pour l'inspection doit être désinfecté et protégé.

Des sacs poubelles permettant de placer le matériel éventuellement contaminé doivent être placés dans les véhicules.

➤ **Déroulement de l'inspection**

Il faut organiser les déplacements en évitant les trajets à plusieurs agents dans le même véhicule.

Lors de l'inspection, les agents, équipés de protections individuelles, doivent respecter une distance minimale entre eux, leurs collègues et les tiers.

Toutes les précautions doivent être prises pour réaliser les prélèvements.

➤ **Retour au bureau**

Un protocole de désinfection des voitures et des vélos en libre-service doit être élaboré et mis en œuvre au retour de la mission.

De même le matériel non jetable utilisé doit être désinfecté au retour d'inspection.

Les agents qui conditionnent et emballent les prélèvements doivent être protégés.

## **5. Protection des agents en abattoir**

Enfin, nous avons demandé, lors de la réunion du 15 avril, que soient testés très rapidement en abattoir plusieurs types de protections, dont des masques à "air pulsé" et dotés de filtres, et dans l'attente, que de visières de protection soient adjoints aux casques.

Qu'en est-il à ce jour ?